



PLANIFICATION INTÉGRÉE DU DEVELOPPEMENT

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

<https://forms.gle/P9cejRnSYdWVN9fbA>

Date : 8 septembre au 9 octobre 2025

Date limite des candidatures : 25 août 2025



COURS EN LIGNE



CERTIFICAT

Langues : Français - Anglais

PLANIFICATION INTEGREE DU DEVELOPPEMENT

APPEL A CANDIDATURES

L'Annonce en Bref

<u>Type</u>	: Cours en ligne
<u>Domaine</u>	: Planification
<u>Début du Cours</u>	: 8 septembre 2025
<u>Durée</u>	: 5 Semaines
<u>Langue</u>	: Anglais - Français
<u>Frais</u>	: Pris en charge par la CEA
<u>Date Limite de dépôt des candidatures</u>	: 25 août 2025
<u>Site Web</u>	: http://services.unidep.org/e-idep/
<u>Candidatures</u>	: https://idep-applications.uneca.org/



NB : L'IDEP encourage et soutient fortement la participation de fonctionnaires féminins dûment qualifiés à son programme de développement des capacités et de formation.

CONTEXTE

Le développement de l'Afrique est limité par plusieurs facteurs interdépendants, qui empêchent le continent d'atteindre son plein potentiel. Les principaux défis sont liés à la diversification économique et à la capacité de production limitées, aux pressions démographiques et à la demande sociale qui en découle, ainsi qu'aux effets du changement climatique. En outre, le continent est vulnérable à l'impact de la mauvaise gouvernance, l'instabilité politique récurrente et les tensions géopolitiques.

La forte dépendance du continent à l'égard des produits de base – qui représentent plus de 80 % des exportations totales (BAD) – rend les pays très vulnérables aux chocs des marchés extérieurs. De plus, les déficits d'infrastructures, en particulier dans les domaines de l'énergie, des transports et de la connectivité numérique, réduisent la compétitivité et limitent l'accès aux marchés. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que 600 millions d'Africains, soit environ 43 % de la population, n'ont toujours pas accès à l'électricité (Africa Energy Outlook 2022), ce qui entrave gravement les efforts d'industrialisation. Ces contraintes économiques ont entraîné des taux de chômage élevés persistants, en particulier chez les jeunes, et ont ralenti les efforts de diversification des économies à travers le continent.

La croissance démographique de l'Afrique présente à la fois des opportunités et des défis. La population du continent est passée de 283 millions d'habitants en 1960 à plus de 1,5 milliard en 2024 (CEA, 2024), soit une multiplication par cinq, et devrait atteindre 2,5 milliards d'ici 2050. Cette croissance a créé une demande substantielle pour les services de base tels que l'éducation, les soins de santé, la sécurité alimentaire et le logement. L'urbanisation progresse rapidement, la population urbaine passant de 35 % en 2000 à près de 45 % en 2023¹, contribuant à la croissance des mégapoles à travers le continent. Pourtant, l'urbanisation rapide a dépassé le développement des infrastructures essentielles, exacerbant les défis liés aux établissements informels et à l'accès aux services.

Le changement climatique représente une menace pour le développement à long terme de l'Afrique, bien que le continent ne contribue qu'à hauteur de 3 à 4 %² aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Selon la Banque africaine de développement (BAD), le³ changement climatique pourrait entraîner de graves conséquences macroéconomiques d'ici 2030. Les scénarios de réchauffement entraînent des pertes de PIB par habitant d'ici 2030 allant de -0,6 % dans le scénario de réchauffement faible à -3,6 % dans le scénario de réchauffement élevé. Le continent est confronté à des risques climatiques croissants, tels que la hausse des températures, les sécheresses prolongées, la désertification et les inondations plus fréquentes, qui affectent tous de manière disproportionnée l'agriculture, un secteur qui emploie environ 48 %⁴ de la main-d'œuvre africaine. Dans des régions comme le Sahel, les températures augmentent 1,5 fois plus vite que la moyenne mondiale, ce qui a de graves répercussions sur la sécurité alimentaire et la disponibilité de l'eau. En outre, les données sur la population africaine vivant dans les zones côtières suggèrent qu'une partie importante de la population est de plus en plus vulnérable à l'élévation du niveau de la mer et aux phénomènes météorologiques extrêmes. D'ici 2030, on estime qu'entre 108 et 116 millions de personnes en Afrique résideront dans des zones côtières de basse altitude (ZCBA5), définies comme des zones situées à moins de 10 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce chiffre devrait doubler d'ici 2060.

Au-delà des défis économiques, sociaux et climatiques, le développement de l'Afrique est entravé par plusieurs autres facteurs, notamment l'instabilité politique, les déficiences de la gouvernance et l'accès limité au financement du développement. La faiblesse des institutions et de la gouvernance réduit l'efficacité de la mise en œuvre des politiques, ce qui limite les progrès en matière de réformes économiques et de projets d'infrastructure. Une étude de la Cour des comptes européenne souligne l'importance d'améliorer la gouvernance fiscale dans le financement du développement. L'Afrique pourrait mobiliser jusqu'à 72 milliards de dollars par an, soit environ un tiers du déficit moyen estimé à 230 milliards de dollars pour atteindre les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 (ERA, 2019)¹.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 des Nations Unies fournissent des cadres d'action complets. L'Agenda 2063, adopté en 2013, est un cadre stratégique visant à guider la transformation socio-économique de l'Afrique sur une période de 50 ans. Le deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 définit sept priorités stratégiques, ou « moonshots », inspirées par ses sept (7) aspirations. Les projets se concentrent sur l'accélération de la croissance économique, le renforcement de l'intégration régionale, l'amélioration des institutions publiques, la résolution des conflits, la promotion de la culture, l'autonomisation des citoyens et l'augmentation de l'influence de l'Afrique au niveau mondial. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, adopté en 2015, est un cadre de développement mondial qui aborde les questions économiques, sociales et environnementales à travers ses dix-sept (17) objectifs de développement durable.

Le continent doit adopter une approche globale du développement, en mesurant les performances dans les dimensions économiques, sociales, environnementales et de gouvernance. Le renforcement des capacités est essentiel pour relever les défis susmentionnés.

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'amélioration de la gestion du secteur public et de la planification du développement sur le continent, l'IDEP a élaboré un nouveau programme de formation sur la « Planification intégrée du développement ». L'institution vise à encourager une nouvelle génération de planificateurs du développement compétents dans les approches innovantes et intégrées du développement. La planification intégrée du développement, en tant que méthode globale qui coordonne divers aspects du développement, harmonisera les dimensions économiques, sociales, environnementales et spatiales afin de s'assurer que toutes les facettes du développement sont abordées de manière cohérente. En brisant les silos qui peuvent exister entre les différents secteurs d'activité et les entités gouvernementales, une approche de planification intégrée du développement favorisera la collaboration et la synergie, ce qui favorisera une croissance durable et inclusive. Cela permettra de s'assurer que les politiques sont mises en œuvre efficacement et qu'elles atteignent les résultats escomptés.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Le cours vise à renforcer les capacités des participants sur l'approche de planification intégrée des politiques de développement.

De façon spécifique, le cours permettra aux participants :

- De disposer d'une connaissance des fondements de la planification du développement pour relever les défis contemporains et saisir les opportunités ;
- De cerner l'approche comportementale pour améliorer la planification du développement ;
- De comprendre les priorités stratégiques de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 pour le développement durable ;
- D'appréhender le rôle de la gouvernance et des institutions dans la planification du développement ;
- De construire des cadres de planification ;
- D'intégrer les questions thématiques dans les plans de développement ;
- D'adopter des mécanismes de financement durable pour les plans de développement ;
- D'opérationnaliser les plans de développement ;
- De mettre en œuvre un cadre de suivi et évaluation conforme aux objectifs des Agendas 2030 et 2063.

CONTENU ET STRUCTURE

METHODOLOGIE

Ce cours en ligne sera dispensé du **8 septembre au 9 octobre 2025**. Des sessions virtuelles sont également prévues pour plus d'interaction entre l'équipe pédagogique et les participants. Ces derniers seront en mesure d'auto-évaluer leur compréhension du matériel d'apprentissage grâce à des quiz.

Des ressources supplémentaires, y compris des suggestions de lectures, des bibliographies, des liens Internet et des lectures facultatives sont fournies aux participants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur des thèmes abordés lors de la formation. Le cours sera dispensé en Anglais et en Français. L'équipe pédagogique composée de plusieurs personnes-ressources fournira une assistance en ligne quotidienne aux participants à des heures programmées.

Le cours se déroulera sur une période de cinq (05) semaines.

PUBLIC CIBLE

Le cours s'adresse prioritairement aux fonctionnaires de niveau intermédiaire et supérieur en service dans les ministères en charge de la planification du développement, de l'économie et des finances. Le cours adopte une approche inclusive, de ce fait, les cadres des structures sectorielles de même que les représentants du secteur privé et des organismes non gouvernementaux sont également concernés.

ADMISSION AU COURS

Jusqu'à la date limite d'inscription, les participants sont acceptés au cours sur une base continue et sous réserve de disponibilité des créneaux horaires.

Les dossiers de candidature sont à remplir exclusivement sur la plateforme de candidature en ligne de l'IDEP à l'adresse <http://idep-applications.uneca.org/>

LES PRE-REQUIS TECHNIQUES

La participation à la formation repose essentiellement sur l'accès à Internet. Pour suivre ce cours en ligne, vous devez disposer au minimum du matériel et des logiciels indiqués. Veuillez consulter votre administrateur réseau ou responsable de service informatique pour vous assurer que vous disposez des éléments suivants :

- Système : Windows 10 ou version supérieure ; Mac OS 9 ou Mac OS X ; Linux
- Mémoire 500 Mo de RAM, 1 Go d'espace libre
- Logiciels :
 - Adobe Acrobat Reader
 - Microsoft Office (Windows ou Mac) ou Open Office
 - Navigateurs Microsoft Edge, Google Chrome, Firefox
- Modem : 56 K
- Veuillez noter que JavaScript, les cookies et les fenêtres contextuelles doivent être activés.

CERTIFICAT

Un certificat d'achèvement sera délivré par l'IDEP à tout participant ayant réussi l'ensemble des évaluations prévues à la fin de chaque module du cours.

DATES IMPORTANTES

- Date limite de dépôt des candidatures : **25 août 2025**
- Période du cours : **8 septembre au 9 octobre 2025**

CONTACTS

Division de la Formation et de la Recherche

Tél: +221 33829 55 00 / Fax: +221 33822 29 64

E-mail: mangoumenmbatkam@un.org avec copie à lou.zah@un.org et diaw4@un.org



NB : L'IDEP encourage et soutient fortement la participation de fonctionnaires féminins dûment qualifiés à son programme de développement des capacités et de formation.